

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, de Vertus, Mayeux, Barbey, Darié, de Laubrière, Rollet, Bachelet, Lecesne, Bigault d'Arscot, Vérette, Varin, Epron, Ch. Léguillette, Flichy, Adrien Moulin, Josse, Lemoine et Moulin.

La réunion, qui devait avoir lieu le jeudi 2 novembre, a été remise à ce jour à cause de la fête de la Commémoration des Morts.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Correspondance. — MM. Buache et Roussel, membres correspondants, donnent leur démission qui est acceptée. — M. Corlieu adresse le chapitre X et dernier de l'Histoire de Charly et annonce pour le mois de décembre un complément : Notice sur Pisseloup ; Notices biographiques, etc. — M. J. Maciet fait don à la Société et au Musée de la Ville de gravures et de tableaux qui, par les soins de MM. Rollet et Barbey, ornent la salle des séances. M. Barbey donne, à ce sujet, une appréciation sur le mérite de ces œuvres. De chaleureux remerciements accueillent ce don, et le Secrétaire est chargé d'en transmettre l'expression à M. Maciet.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois d'octobre :

- 1° *Gazette archéologique*, 2° année, 5° livraison ;
- 2° *Comité archéologique de Senlis*, 1875 ;
- 3° *Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval*, publication de la Société Dunoise, 1875, 2 volumes ;
- 4° *Revue des Sociétés savantes*, janvier et février 1876 ;
- 5° *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, tome XXXIII, 1875 ;
- 6° *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier*, 2 volumes, tome XIII ;
- 7° *Société archéologique de Vervins*, tome IV jusqu'à la page 80 ;
- 8° *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, septembre et octobre 1876.

M. Vérette fait don à la Société archéologique d'un denier tournoi à l'effigie de Henri III, trouvé dans son jardin. Remerciements.

Le secrétaire donne lecture de la lettre suivante adressée par M. J. Maciet au Président de la Société :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous remettre, par les soins obligeants de M. Rollet, un certain nombre de gravures et de tableaux pour le Musée de la ville de Château-Thierry.

« La série des gravures ne comprend que des pièces se rapportant à l'histoire locale ou à l'histoire des enfants du pays dont le nom est resté illustre ou simplement honoré.

« En voici l'indication sommaire :

2 vues de Château-Thierry et d'Essômes, par Châtillon ;

5 vues de la ville de Montmirail et des châteaux d'Iscoeurs et de Montmirail (gravures du XVII^e siècle) ;

11 portraits de LA FONTAINE, d'après Rigaud, par Edelinck, Ficquet, etc.

Le portrait de l'acteur MÉZETIN, accompagné de vers de La Fontaine, par Vermeulen ;

Portrait de RACINE ;

Le CARDINAL DE RETZ, par Morin, d'après Philippe de Champagne ;

GAUTHIER DE CHATEAU-THIERRY, évêque de Paris, d'après une pierre tombale ;

JACQUES MENDEL, médecin, du XVII^e siècle ;

HOUDET, maire de Château-Thierry ;

2 portraits d'après le peintre Revel : celui de PIERRE PAILLOT, par Drevet, et celui de MICHEL ANGUIER, par Cars ;

4 portraits du DUC D'ALENÇON, dont trois du temps ;

« La série de la famille DE BOUILLON comprend :

FRÉDÉRIC-MAURICE DE LA TOUR, par Nanteuil ;

TURENNE, par Nanteuil ;

GODEFROY-MAURICE DE LA TOUR, par Nanteuil ;

Le CARDINAL DE BOUILLON, par Masson ;

Le même, avec deux de ses neveux, d'après Rigaud ;

HENRI-LOUIS DE LA TOUR, comte d'Évreux, par Schmidt ;

Enfin une photographie d'après un tableau du temps, montrant ANTOINE, Bâtard de Bourgogne, avec un évêque.

« Les tableaux, au nombre de huit, sont :

Un petit paysage oriental, d'Henri Duvieux, artiste vivant ;
Un petit paysage, de Bourgeois, artiste vivant ;
Des fleurs, de Mathieu Withoos, peintre hollandais du xvii^e siècle ;
Une composition mythologique de l'École italienne du xvii^e siècle, attribuée à Francesco Monti ;
Une tempête, de l'École de Joseph Vernet ;
Une petite tête de jeune fille lisant, datée de 1784, École française ;
Un jeune dessinateur, petit portrait ovale du temps de Louis XVI ;
Le portrait de la PRINCESSE COLONNA, sœur de la duchesse de Bouillon.

« J'ai joint à ces tableaux un grand portrait d'artiste, dessin de la fin du xviii^e siècle, signé Maréchal, 1782.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

« J. MACIET. »

M. Barbey donne en ces termes son appréciation sur le don de M. J. Maciet :

« Le don fait par M. Maciet a une importance réelle pour notre Société, surtout au point de vue des gravures, qui toutes se rattachent à notre histoire locale.

« Les vues de Château-Thierry et de l'abbaye d'Essômes, par Châtillon, ont une grande valeur ; on sait combien ces pièces sont devenues rares. Le recueil de Châtillon, complet ou à peu près, n'existe plus, à ma connaissance, qu'au nombre de trois exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Bibliothèque du Sénat et le troisième à celle de l'Arсенal.

« Dans le commerce, on ne trouve plus que des pièces détachées provenant d'anciens recueils démembrés, et elles sont toujours rapidement enlevées par les collectionneurs de vues provinciales.

« J'en dirai autant pour les vues de Montmirail et d'Is-cours.

« Les portraits, surtout ceux des membres de la famille de Bouillon, sont gravés d'une façon magistrale ; celui de Jacques Mentel vient heureusement compléter la biographie de ce savant, si bien retracée par notre excellent collègue, M. le docteur Corlieu.

« Deux autres portraits, gravés par Drevet et Cars, nous révèlent le talent de notre compatriote, le peintre Revel, dont nous ne connaissions que le nom. Ces célèbres graveurs ne commettaient pas leur burin à traduire des œuvres médiocres et la grande tournure de ces deux pièces remarquables nous inspire le désir de connaître plus à fond l'œuvre de Revel, œuvre qui, paraît-il, existe en grande partie à Dijon, en Bourgogne, et dans la Franche-Comté, que Revel aurait habitées.

« Quant aux tableaux donnés par M. Maciet à notre Musée, sans vouloir en juger le mérite, nous devons nous estimer très-heureux de les posséder à ce titre de don particulier ; ils vont commencer la fondation de nos trésors artistiques, et, certainement, ils encourageront les donateurs futurs à imiter l'exemple si heureusement fourni par M. Maciet.

« Je demanderai seulement que M. Maciet, dont la lettre d'envoi indique que sa donation est faite au musée de la ville de Château-Thierry, veuille bien faire une distinction dans sa générosité, c'est-à-dire qu'il ait l'obligeance de constater que le don des gravures est fait par lui à la Société historique et archéologique, et les tableaux et dessins au Musée de la ville. Nous savons, du reste, que telle est son intention.

« La distinction dont je parle ne peut avoir grande conséquence, il est vrai, puisque, d'après les sentiments patriotiques qui nous animent, toutes nos richesses sont destinées de cœur à notre pays. Mais il existe un intérêt à ce que nos collections et tout ce qui sert à nos études ne puissent être mises à la disposition du public que sous notre propre contrôle.

« Je termine en proposant de voter à M. Maciet de chaleureux remerciements. »

A la suite de cette communication, M. de Vertus déclare qu'il fait don à la Société de six volumes dus à la plume de compatriotes moins illustres assurément que La Fontaine et Racine, mais qui ont une certaine valeur littéraire ou scientifique. Il espère que son exemple sera suivi et que prochainement notre Bibliothèque s'enrichira des œuvres qu'il signale et qu'il lui appartient, plus qu'à tout autre, d'acquérir.

M. le maire de Fossoy a fait savoir qu'il mettait à notre disposition les vestiges de la croix du cimetière décrite par M. Barbey ; la Société accepte avec reconnaissance et décide que ces vestiges seront, grâce à l'obligeance diligente de MM. Barbey et Josse, réunis et ramenés à la maison La Fontaine.

Les haches en corne que M. Flichy soumet à l'attention de l'Assemblée sont l'objet d'une intéressante discussion à laquelle prennent part MM. de Vertus, de Laubrière et Varin. M. Léguillette fait passer sous les yeux de ses collègues le dessin fidèle de la plus grande de ces haches.

Ce curieux objet a été trouvé au mois d'août 1874, alors qu'on faisait les dragages nécessaires pour l'établissement des piles du pont de Charly ; elle a reçu sur l'une de ses faces quelques coups de canif ; ils proviennent du fait de l'ouvrier qui l'avait trouvée, et qui voulait, disait-il, s'assurer de quelle matière était fait l'objet qu'il avait dans la main. Ses dimensions sont les suivantes : longueur, 23 centimètres ; largeur, au tranchant, 5 centimètres ; à l'autre extrémité, 7 centimètres ; au milieu, 6 centimètres ; épaisseur, 5 centimètres.

La seconde hache a été trouvée au mois d'août dernier dans la Marne, dans les sables de Drachy, à environ 2 kilomètres en aval du pont de Charly, par M. Gratiot, percepteur à Charly. M. Flichy s'est chargé de l'offrir à la Société de Château-Thierry. Elle est beaucoup plus petite, mais n'en est pas moins intéressante, par ce fait surtout de la présence simultanée dans une même localité de deux haches de même matière, et paraîtrait plutôt provenir d'une corne de cerf ; ses dimensions sont les suivantes : longueur, 16 centimètres ; largeur du côté du tranchant, 4 centimètres ; à l'autre extrémité, 6 centimètres et demi ; au milieu, 5 centimètres et demi ; épaisseur, 4 centimètres.

Les détails que donne M. Corlieu sur la fondation de la maison de Bon-Secours à Charly, sur l'église Saint-Martin, sur l'administration locale, l'instruction, la voirie, etc., sont

pleins d'intérêt et ce dernier chapitre est renvoyé à la commission des Annales.

M. Varin, de la part de M. Romagny, donne quelques explications sur un écusson en marbre blanc portant gravées trois mains sénestres; la légende, dit-il, attribue ces armes à Racine avant qu'il eût adopté les armes parlantes, le Rat et le Cygne, qui sont bien connues; notre collègue ajoute que sur un carreau émaillé, trouvé à Bayeux, la même disposition, mais avec trois mains dextres, a été récemment trouvée. Le même membre fait don à la Société de deux cartes du territoire de Crouttes, cartes tracées d'après le plan cadastral et sur lesquelles il a relevé les lieuxdits; il donne quelques détails, d'après le graveur Erhard, sur le prix que pourrait coûter la carte de l'arrondissement de Château-Thierry et cite quelques départements, comme le Nord, la Marne, qui ont pris à leur charge les frais d'établissement de la carte générale et des cartes de cantons.

M. Barbey donne lecture de l'acte qu'il a préparé pour la cession à la Ville de la maison de La Fontaine. Les termes de cet acte, que le Comité de souscription avait précédemment agréés, le sont également par la Société.

La séance est levée à quatre heures et demie.

